

N° DEL 2014.12.18/236

VILLE DE BRIANÇON



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le **Jeudi 18 décembre 2014** à 17h30 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire.**

Etaient Présents :

GUERIN Nicole, POYAU Aurélie, DAERDEN Francine, PEYTHIEU Eric, GUIGLI Catherine, BOVETTO Fanny, DUFOUR Maurice, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, DAVANTURE Bruno, PETELET Renée, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PROREL Alain, MILLET Thibault, BRUNET Pascale, BOREL Jean-Paul, PONSART Marie-Hélène, CIUPPA Marcel, FABRE Mireille, GRYZKA Romain, VALDENNAIRE Catherine, MONIER Bruno, MUHLACH Catherine, PICAT RE Alessandro, BREUIL Marc, ARMAND Emilie.

Etaient Représentés :

MARTINEZ Gilles pouvoir à FROMM Gérard, MARCHELLO Marie pouvoir à FABRE Mireille, KHALIFA Daphné pouvoir à MILLET Thibault, ROMAIN Manuel pouvoir à DJEFFAL Mohamed, DAZIN Florian pouvoir à PICAT RE Alessandro.

Absents-Excusés :

MARTINEZ Gilles, MARCHELLO Marie, KHALIFA Daphné, ROMAIN Manuel, DAZIN Florian.

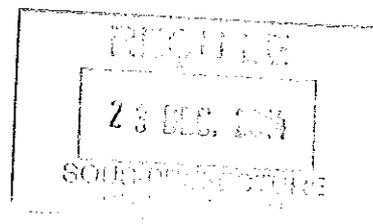
CONVOCACTION	
Date	11/12/2014
Affichage	11/12/2014

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL		
En Exercice	Présents	Nombre suffrages exprimés
33	28	33

THEME : FINANCES 2.

**OBJET : AVANCE SUR SUBVENTION
MUNICIPALE 2015 AU C.C.A.S.**

Secrétaire de Séance : DJEFFAL Mohamed.



Rapporteur : Renée PETELET.

Dans l'attente du vote des subventions municipales au budget primitif, et afin d'assurer le bon fonctionnement du Centre Communal d'Action Sociale au cours du 1^{er} trimestre 2015, c'est-à-dire pour permettre la couverture des charges, notamment celles relatives à la rémunération des agents, il est proposé au conseil municipal d'attribuer une avance sur subvention d'un montant de 100 000,00 €.

Cette avance sera imputée sur les crédits de l'exercice 2015 et versée en tant que de besoin.

Le montant de l'avance accordée au C.C.A.S. de Briançon sera automatiquement intégré au budget 2015 au compte 657362. Cette somme constitue un plafond de versement dans l'attente de l'adoption du budget primitif et du vote du montant définitif de la subvention attribuée en 2015.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité:

- d'accorder au C.C.A.S., avant le vote du budget primitif 2015, une avance sur subvention correspondant à 25% de la subvention versée en 2014, soit 100 000,00 € ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un Adjoint ou un Conseiller Municipal Délégué, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce, de nature administrative, technique ou financière, nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 33
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

TRANSMIS LE 23 DEC. 2014
PUBLIÉ LE 23 DEC. 2014
NOTIFIÉ LE 24 DEC. 2014

Le Maire,
Gérard FROMM.



The image shows a handwritten signature in black ink that reads "Gérard FROMM". Below the signature is a blue circular official stamp. The stamp contains the text "MAIRIE DE BRIANÇON" around the perimeter and a central emblem featuring a coat of arms with a crown and other heraldic symbols.